



Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire

LAURA Sport U - Campus Lyon Tech la Doua - Déambulateur - 43 Bd du 11 novembre 1918 - 69622 Villeurbanne Cédex

☎ : 04 72 43 11 78 - @ : aura@sport-u.com - Siret : 41360178200019 - Code APE : 9312Z

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Sport Universitaire

Jeudi 15 Décembre 2022

Ordre du Jour

1	Mot de Bienvenue du président	2
2	Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 Juin 2022	2
3	Rapport moral du Président	2
4	Rapport d'activité	3
4.1	Dynamisme de la ligue	3
4.2	Aspect sportif	3
4.3	Communication	5
4.4	Partenaires	5
4.5	Activités à venir	5
5	Finances : Arrêté des comptes annuels 2021-2022 et affectation du résultat	6
5.1	Bilan 2021-2022	6
5.2	Compte de résultat	7
5.3	Budgets prévisionnels	7
6	Profession de foi des candidats aux postes vacants de membre du comité directeur et élection complémentaire (collège Etudiant)	7
7	Election des délégués de la ligue à l'AG de la Fédération Française du Sport Universitaire du 25 Mars 2023	8
8	Challenge académique petites AS	8
9	Questions Diverses	

Membres présents

70 votants dont 20 procurations, le quorum (61) est atteint.
Liste des présents en fin de documents.

1 Mot de Bienvenue du président

Philippe Legendre, président de la LAURASU, ouvre cette AGO à 13h30. Il remercie chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la LAURASU pour leur présence à cette assemblée.

2 Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 Juin 2022

Pour	Contre	Abstention
70	0	0

Approbation du PV de l'AGO du 9 Juin 2022

Le PV est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

3 Rapport moral du Président

La saison 21-22 est marquée sous le signe de la renaissance, la saison a été pleine et entière après deux années tronquées par la crise sanitaire. Tous les acteurs de la LAURASU ont repris leurs activités à tout niveau. Les effectifs d'avant crise n'ont certes pas encore été retrouvés mais la LAURASU a su retrouver son dynamisme et son ampleur. La compétitivité de nos AS est également toujours au rendez-vous. Nos AS ont su se démarquer dans les hauts de classement nationaux mais aussi internationaux avec l'AS de l'UDL qui a été classée deuxième au classement européen. Le président félicite tous les sportifs et sportives de la ligue, ainsi que leur établissement pour leur présence et investissement pour le sport universitaire.

La saison 2021-22 a aussi vu le départ de deux piliers : Bernard Faure et Nadine Stambouljan, respectivement anciens directeurs du site de Lyon et du site de Grenoble, qui ont quitté leur poste après 26 années d'investissement au sein de la ligue. Ils sont remerciés pour leur investissement et leurs efforts pour faire briller la LAURASU. Ils ont été remplacés respectivement par Pierre Gastel et Clémentine Geoffroy à qui le président souhaite une belle bienvenue.

Le président remercie également tous les partenaires de la ligue, la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Office des Sports Villeurbanne, le Crédit Mutuel Enseignant, la MAIF et CASA, et souligne l'importance de continuer à trouver de nouveaux partenaires qui partagent les valeurs de la ligue.

Enfin tous les acteurs et actrices de la ligue sont remerciés.

Le président finit ce rapport moral par l'importance de continuer la mise en place de notre organisation afin d'atteindre les objectifs fixés dans notre projet associatif. Notamment, au-delà des compétitions sportives, il s'agit de réussir à faire rayonner les valeurs du sport et le vivre ensemble, l'inclusion, le partage et la diversité grâce aux étudiants et étudiantes revenus en nombre pour pratiquer le sport universitaire. Offrons-leur des expériences fortes afin qu'ils deviennent les défenseurs des valeurs que nous portons tous. Des chantiers sont lancés, à nous de les réussir.

4 Rapport d'activité

4.1 Dynamisme de la ligue

Il y a eu 15261 licenciés lors de la saison 2021-22. Le taux de pénétration de la ligue est de 4,03% ce qui au-dessus de la moyenne nationale. Nous avons décompté 8 AS sur le site de Clermont (1809 licenciés), 8 AS sur celui de Grenoble (3834 licenciés) et 31 sur le site de Lyon (9448 licenciés). La LAURASU représente 14,6% des licenciés de la FFSU ce qui la positionne comme deuxième plus grosse ligue après celle de l'Île de France. Un commentaire est fait sur le taux de féminisation au sein de la ligue. Elles représentent environ un tiers des licenciés, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne nationale. La ligue veut tendre vers une augmentation de ce taux et une meilleure représentation des femmes au sein du sport. La LAURASU est très active au niveau des formations pour arbitres, plus de la moitié des formations réalisées au sein de la FFSU sont assurées par la LAURASU. Des formations d'arbitres ont été proposées sur 13 sports différents et sur trois niveaux (CUA1, CUA2 et CUA3). Il y a également eu des formations jeunes dirigeants et des formations premiers secours.

4.2 Aspect sportif

Les compétitions académiques AURA, conférence et nationales ont récoltés un bon nombre de participants. Le détail des participants par sports est donnée en figures 1, 2, 3.

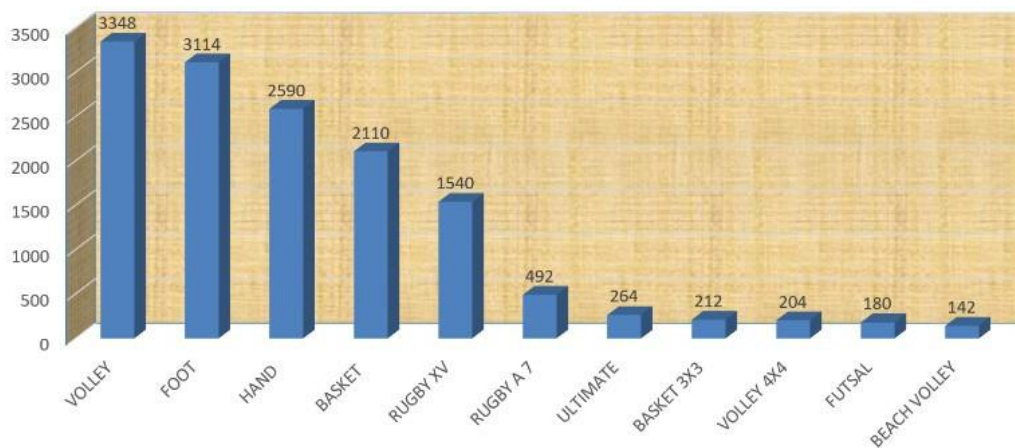


FIGURE 1 – Sports collectifs

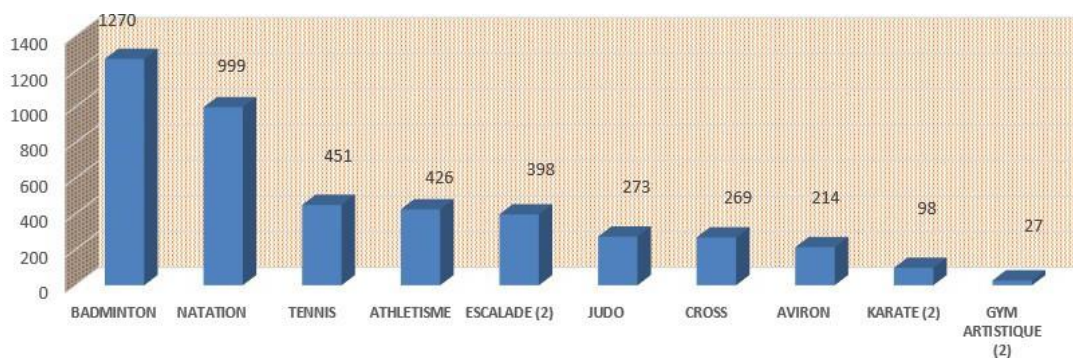


FIGURE 2 – Sports individuels

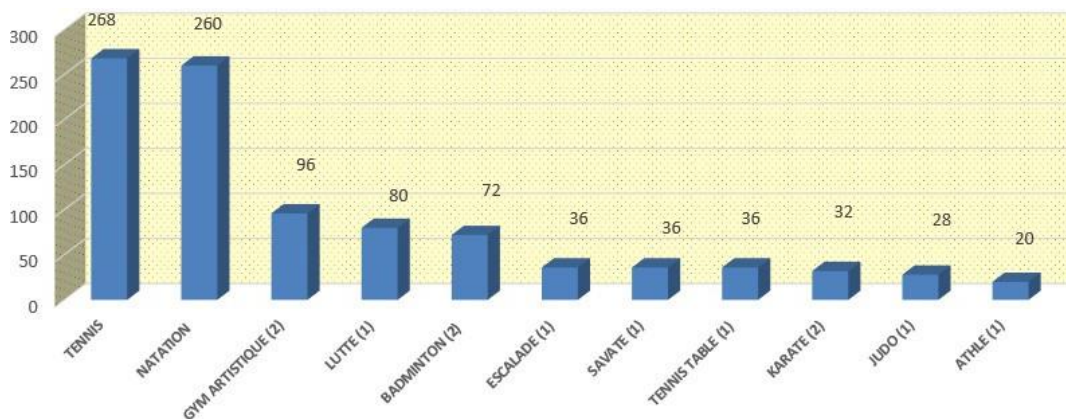


FIGURE 3 – Sports individuels par équipe

La LAURASU a également organisé des événements lors de la saison 2021-22, notamment :

- Un tournoi de Basket fauteuil
- Un tournoi de Footmix
- Un tournoi de Kinball

Plusieurs CFU et CFE se sont tenus sur les différents sites de la ligue. Leurs organisations ont été une réussite. Le site de Lyon a accueilli les CFU de Padel et Canoë-Kayak les CFE de Badminton par équipe ainsi que de volley. Le site de Clermont a quant à lui accueilli les CFU de Boxe et Natation. Enfin sur le site de Grenoble ont eu lieu les CFU de Ski Alpin, Ski Nordique, de Rugby féminin à X et de Judo.

La LAURASU a brillé au challenge national des AS FFSU de la MAIF classant deux de ses AS sur le podium : l'UDL arrive à la première place, à égalité avec l'ASU Bordeaux, et l'INSA Lyon à la troisième place. Les deux premières places du challenge grandes écoles ont aussi été gagnées par des AS de la LAURASU, nous retrouvons l'INSA Lyon à la première place et l'AS Grenoble INP à la seconde.

A l'international, les licenciés de LAURASU ont également su se démarquer lors des EUSA European Universities Games. Les résultats sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Résultats LAURASU EUSA 2022		
Echecs	Elise Tomasi	Bronze
Judo - 73kg	Enzo Toriti	Argent
Judo - 90kg	Baptiste Pazmandy	Argent
Judo + 100kg	Mohamed Rouahi Montassar	Bronze
Judo équipe mixte	Université Grenoble Alpes	Bronze
Kick Boxing - 56kg	Eva Guillou	Or
Natation 100m nage libre	Amel Melih	Or
Natation 50m nage libre	Amel Melih	Bronze
Natation 50m papillon	Amel Melih	Bronze
Natation 50m dos	Jeam Lamorisse	Or
Natation 100m dos	Jeam Lamorisse	Argent
Natation 200m dos	Rebecca Gensane	Or
Natation 200m papillon	Rebecca Gensane	Bronze
Natation 100m papillon	Serguei Comte	Or
Natation 50m papillon	Serguei Comte	Or
Natation Relai 4x100m nage libre féminin	Université de Lyon (Gensane, Melih, Philippon, Raynert)	Or
Natation Relai 4x100m 4 nages féminin	Université de Lyon (Gensane, Melih, Baumstark, Raynert)	Argent
Natation Relai 4x100m 4 nage libre masculin	Université de Lyon (Ballouard, Comte, Lamorisse, Leterme)	Argent
Natation Relai 4x100m 4 nages mixte	Université de Lyon (Gensane, Melih, Ballouard, Comte)	Argent

Bravo à toutes et tous !

4.3 Communication

La charte graphique de la LAURASU est en train de se renouveler. Pour la saison 2022-23, l'objectif est de la mettre en place pour donner plus de visibilité à la ligue que ce soit via les réseaux sociaux ou le site avec la publication de magazines notamment. La volonté est d'harmoniser et de rendre visible l'information et de montrer le dynamisme de la ligue grâce à ses AS et avoir de nouveaux partenaires et de nouvelles opportunités pour continuer à dynamiser la ligue.

4.4 Partenaires

Tous les partenaires de ligue sont remerciés :

- La région Auvergne-Rhône-Alpes
- La MAIF
- Le Crédit Mutuel
- CASAL Sport
- L'office du sport de Villeurbanne

Pierre Gastel en profite également pour remercier toute l'équipe de la LAURASU.

4.5 Activités à venir

Lors de la saison 2022-2023, la LAURASU accueillera :

Site de Lyon

- CFU 10km (foulée Villeurbanne, 19 mars)
- CDFU Padel (5-6 Avril)
- CFU Tir Sportif (30-31 Mars)
- CDFU Canoë Kayak (22 au 24 Mars)

Site de Clermont

- CDFU Trail (7 mai)
- CFU Boxe Anglaise (5-7 Avril)
- CFU Lutte, Sambo (21 au 23 Mars)

Site de Grenoble

- CFU Ski Alpin (16-17 Mars)
- CFU Ski Nordique (22 janvier)
- CFU Echecs (4-5 février)
- CDFU Gymnastique (mai)
- CFU Escalade (mai, juin)

A la fin du rapport d'activité, Jean Loup Miguet en profite pour souligner que la ligue va perdre un poste de direction (à Grenoble), malgré le dynamisme de la ligue mis en valeur par ce rapport. Le trésorier de la ligue, Jean Michel Goetgheluck, répond qu'il y a des démarches en cours avec la fédération nationale pour résoudre ce problème.

5 Finances : Arrêté des comptes annuels 2021-2022 et affectation du résultat.

5.1 Bilan 2021-2022

Pour la saison 21-22, le bilan s'élève à 740 431 euros (validé par un expert-comptable), c'est 28% de plus que la saison 2020-2021. Le résultat net comptable s'élève lui à 32 925 euros.

A l'actif du bilan (biens de l'association) :

- Actif immobilisé : immobilisations à 3 308 € (en baisse par rapport à la dépréciation régulière du matériel)
- Actif circulant à 737 088 € : créances et trésorerie à 651 681 €

Au passif du bilan (capitaux propres, provisions et dettes) :

- Fonds propres pour 464 743 €
- Dettes à hauteur de 210 534 € (dotations exceptionnelles aux AS à verser, après validation par l'assemblée générale)
- Deux types de provisions : Pour risques (aides COVID) s'élevant à 45 733 € et pour fin de carrières (19 421 €)

Il est rappelé que l'assemblée générale de décembre 2021 avait validé une provision pour risque concernant l'aide à la sortie de crise en totalité, l'exonération de charges et l'aide au paiement pour les versements en 2021 et les fonds de solidarité versés en juillet et août 2021.

Les indicateurs sont bons et la comptabilité saine. Les fonds propres permettent d'avoir une couverture salariale de plus de 160 % et d'avoir un peu plus de neuf mois de trésorerie devant nous. Ils sont cependant

à pondérer si on intègre la prise en compte des aides COVID non provisionnées (251 441 €). La couverture salariale passerait dans ce cas-là à 78 % et le nombre de jours de trésorerie chuterait à moins de six mois.

5.2 Compte de résultat

En recettes, le total s'élève à 936 460 € pour un prévisionnel de 873 806 €. Les recettes proviennent à 51 % des étudiants et des associations sportives, 36 % de la FFSU, 10 % des collectivités, 2 % des partenaires et 1 % des ressources propres.

En dépenses le total s'élève à 903 535 € pour un prévisionnel de 873 806 €. Elles proviennent à 32 % du fonctionnement de la ligue, 30 % l'évènementiel sportif de niveau national, 27 % l'activité sportive, formation, soutien aux A.S et 11 % les reversements à la FFSU.

Le résultat est donc excédentaire grâce au travail mené par la Ligue. Il permet, comme proposé lors de l'assemblée générale de juin 2022, de verser aux A.S deux aides exceptionnelles. D'une part, une aide aux déplacements CFU de 30 000 €, reversée selon les critères suivants : nombre d'étudiants pour chaque A.S. ayant participé aux CFU, nombre de kilomètres parcourus pour chacun d'entre eux. D'autre part, une aide exceptionnelle pour toutes les A.S. de 10 000 €, le critère de base retenu est le nombre de licenciés total en 2021-2022 pour chaque A.S. Il est aussi proposé de verser le résultat final sur les fonds de réserves. Le fait d'encore rajouter des réserves malgré un fond de réserve déjà conséquent est en réponse à une incertitude vis à vis des dépenses de la prochaine saison (subventions incertaines, hausse des coûts des CFU, ...).

Le bilan est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
70	0	0

Approbation de l'arrêté des comptes annuels 2021-2022 et affectation du résultat

5.3 Budgets prévisionnels

Pour rappel, le budget prévisionnel 2022-2023 a été voté à l'AG de juin 2022 en déséquilibre de -79 467 euros. Ce déséquilibre n'inclut pas la perte de subvention de conférence (-11500 euros), la hausse des frais de transports, la baisse des subventions des collectivités et la modification du fonctionnement en Interligues. Ces premiers indicateurs laissent donc penser que le budget sera compliqué à respecter. La situation est raisonnable mais il faut anticiper, ce qui explique de nouveau le versement du résultat sur les fonds de réserves (qui ne suffiront pas à moyens termes). De plus, des démarches ont été faites auprès de la nationale pour anticiper et alerter sur ces frais.

Le budget prévisionnel 2023 - 2024 n'est pas présenté ici car il y a trop d'incertitudes (baisse subvention conseil régional, réforme flux financiers entre FFSU et ligues en cours et modification du fonctionnement en Interligues) et donc trop peu de visibilité sur l'évolution des coûts pour la ligue. Les budgets prévisionnels 2023-2024 et 2024-2025 seront soumis aux votes lors de l'assemblée générale de juin 2023.

Le trésorier finit sa présentation en rappelant que toute personne intéressée par ces questions financières et de trésorerie peuvent rejoindre la commission finance en le contactant.

6 Profession de foi des candidats aux postes vacants de membre du comité directeur et élection complémentaire (collège Etudiant)

L'appel à candidature a reçu 5 réponses. Il reste deux postes vacants, dont un réservé à Clermont.

Comme il y a moins de candidats que de postes, il est proposé de ne pas passer par le vote à bulletin secret et de valider directement les candidats. Il est précisé que quoi qu'il en soit dans les statuts il est inscrit que si le nombre de candidats est inférieur au nombre de poste, tous les candidats seront élus par défaut (même s'ils n'ont pas reçu de vote), d'où la proposition. Cette proposition est acceptée par l'AG, les 5 candidats et candidates sont alors élus : Ariette METAIS (Grenoble), Maxence CHRISTIN (Grenoble), Sandra HAGOUN NONO (Clermont), Alexis BILGER (Lyon) et Christina RAKOTOARIVONY (Lyon).

7 Election des délégués de la ligue à l'AG de la Fédération Française du Sport Universitaire du 25 Mars 2023

Suivant les statuts de la FFSU et le nombre de licencié.es sur la saison N-1, la LAURASU a droit à 7 représentants pour le collège étudiant (E) et 7 représentants pour le collège non étudiant (NE) à l'AG fédérale du 25 mars 2023. Il y a eu 4 candidatures au collège E et 3 au NE. Un appel est lancé pendant l'AG pour remplir ces places. Jeanne Herry, Romane Houvenaghel de l'AS de l'ENSL et Nicolas Bernard de l'AS de l'ISARA se présentent pour le collège E. Jean Michel Goetgheluck, Loic Thomas, Jean Christophe Bourbon et Amin Gragueb se présentent pour le collège NE.

Pour les mêmes raisons que pour l'élection au collège E du Comité Directeur, les candidats et candidates sont élus.

Les représentants seront :

NOM <i>Nom du délégué</i>	PRÉNOM <i>Prénom du délégué</i>	COLLÈGE <i>Étudiant / Non étudiant</i>
BIZZOTTO	HERVE	Non étudiant
MARTIN-GARIN	CEDRIC	Non étudiant
LEGENDRE	PHILIPPE	Non étudiant
BOURBON	JEAN CHRISTOPHE	Non étudiant
GOETGHELUCK	JEAN MICHEL	Non étudiant
THOMAS	LOIC	Non étudiant
GRAGUEB CHATTI	AMIN	Non étudiant
FARDEL	MANON	Étudiant
RAKOTOARIVONY	CHRISTINA	Étudiant
VELDEMAN	MILENA	Étudiant
DELGADO	AXEL	Étudiant
HERRY	JEANNE	Étudiant
HOUVENAGHEL	ROMANE	Étudiant
BERNARD	NICOLAS	Étudiant

8 Challenge académique petites AS

Le challenge académique « Crédit Mutuel Enseignant » récompense les trois premières Associations Sportives de moins de 350 licenciés sur le site de Lyon, les critères sont le nombre de licenciés et la progression, le nombre d'arbitres, la féminisation et la participation. Une dotation de 1000 euros a été attribuée :

- 200e pour les 3èmes : l'AS de Veto Lyon
- 300e pour les 2èmes : l'AS de l'UTE JM Steps
- 500e pour les 1ers : l'AS de l'ESA Bron

9 Questions Diverses

L'importance des commissions de la ligue (finance, sportive, ...) est rappelée. Quiconque peut demander à les rejoindre, il suffit de contacter Philippe Legendre, président de la ligue ou Jean Michel Goetgheluck, trésorier de la ligue, pour la commission finance. Également, le sujet des commissions disciplinaires est abordé. A l'heure

d'aujourd'hui, elles suivent le fonctionnement prescrit par la fédération nationale. Il est évoqué le souhait d'un règlement spécifique ligue pour faciliter la rapidité de prise de mesures. La demande a été faite à la FFSU nationale par Yann Lance, directeur de ligue AURASU. Il est rappelé que les AS peuvent prendre des mesures en interne.

L'ordre du jour étant épuisé l'AG se termine à 15h10.

PRESENTS A DISTANCIEL

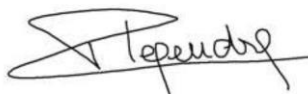
SI	PRESE	N°	A.S.	NOM	PRENOM	V	P
GR		J50	AS GRENOBLE INP	GAUDIOT	YANNICK	1	
GR		J50	AS GRENOBLE INP	GAUDIOT	YANNICK		1
CF		F12A	IUT J'Allier Clermont Auvergne	DEHAINAULT	BRUCE	1	
CF		F12A	IUT J'Allier Clermont Auvergne	HADJALLAH	HASSIM	1	
LY		MQ1E	INSALYON	BIZZOTTO	HERVE	1	
LY		MQ1E	INSALYON	VICAIRE	ANTOINE		1
LY		MQ1E	INSALYON	FRONTON	OLIVIER	1	
LY		MQ1E	INSALYON	THOMAS	LOIC	1	
LY		MQ1E	INSALYON	VICAIRE	ANTOINE	1	
LY		MQ1E	INSALYON	PONS	CAMILLE	1	
LY		MQ1E	INSALYON	GEYER	JULIEN	1	
LY		MQ1E	INSALYON	THOMAS	LOIC		1
LY		MA3	UDL - UTELYON3	TABARET	ARNAUD	1	
LY		MJ1	EMLYON	DEBATTY	THOE	1	
LY		MJ1	EMLYON	CHANIAC	ANTOINE	1	
LY		MJ1	EMLYON	LUBRANO-LAVADERA	LEO	1	
LY		MJ1	EMLYON	OURAGHE	HEDY	1	
LY		MJ1	EMLYON	CHANIAC	ANTOINE		1
LY		MJ1	EMLYON	OURAGHE	HEDY		1
LY		MT1E	CLUB OLYMPIQUE BOURGELAT	PAULIAT	HUGO	1	
LY		MA3E	UDL - IDRAC LYON	BUDIN	GREGOIRE	1	
LY		MA3E	UDL - IDRAC LYON	BUDIN	GREGOIRE		1
CF		F12	U. Clermont Au	VERRIEN	MAGALIE	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	MARTIN-GARIN	CEDRIC	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	BOUVIER	THIERRY	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	CORBI	FRANCOIS	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	MOTTET	BERTRAND	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	DELGADO	AXEL	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	DELGADO	AXEL		1
LT		MA1	UDL - UTELYON1	MONTEROSSO	ENZO	1	
LT		MA1	UDL - UTELYON1	TRIBOLET-	PAUL	1	
LT		MA2	UDL - UTELYON2	GRAGUEB CHATTI	AMIN	1	
LT		MA7	UDL - UTE JEAN MONNET +	MARTIN-GARIN	CEDRIC		1
LT		MK1E	ECOLE NORMALE SUP DE LYON	NEMETH	RICHARD	1	
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	CARROT	NICOLAS	1	
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	SMEREA	CORNELIA	1	
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	CHRISTIN	MAXENCE	1	
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	METAIS	ARIETTE	1	
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	CHRISTIN	MAXENCE		1
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	METAIS	ARIETTE		1
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	SMEREA	CORNELIA		1
G		J11	ASU GRENOBLE ALPES	CARROT	NICOLAS		1
LT		MG1E	ECOLE CENTRALE DE LYON	CHALTON	SIMON	1	
LT		MG1E	ECOLE CENTRALE DE LYON	COTINAUD	JEAN	1	
LT		MG1E	ECOLE CENTRALE DE LYON	GUILLOT	CEDRIC	1	
LT		MG1E	ECOLE CENTRALE DE LYON	ROBERT	MAHON	1	
LT		MG1E	ECOLE CENTRALE DE LYON	GUILLOT	CEDRIC		1
LT		MG1E	ECOLE CENTRALE DE LYON	CHALTON	SIMON		1
LT		MR1E	ISOSTEOLYON	OCHS	CORENTIN	1	
LT		ML1E	ENTPELYON	BEROUD Fabien	FABIEN	1	
LT		ML1E	ENTPELYON	BELAVOIR Celine	CELINE	1	
LT		ML1E	ENTPELYON	GRAVIER Lucar	LUCAS	1	
LT		ML1E	ENTPELYON	VASSEUR Sarah	SARAH	1	
LT		MF1E	ECAMLYON	DIFRANCO	LEO		1

39 15


PRESENTIEL A LYON										
SITE	PRESENTS	N° A.S.	A.S.	NOM	PRENOM	V	P		NE	E
LY	PRESENT	MA2	UDL - UTE LYON 2	MEYSSIREL	NORBERT	1				
LY	PRESENT	MA2	UDL - UTE LYON 2	BELLATON	AURELIEN	1				
LY	PRESENT	MA2	UDL - UTE LYON 2	RAKOTOARIVONY	CHRISTINA	1				
LY	PRESENT	MA2	UDL - UTE LYON 2	MEYSSIREL	Norbert		1			
LY	PRESENT	MK1E	ECOLE NORMALE SUP DE LYON	HERRY	JEANNE	1				
LY	PRESENT	MA3	UDL - UTE LYON 3	GOETGHELUCK	JEAN MICHEL	1				
LY	PRESENT	MA3	UDL - UTE LYON 3	BILGER	ALEXIS	1				
LY	PRESENT	MA3	UDL - UTE LYON 3	SOULIE	MANON	1				
GR	PRESENT	J60E	Grenoble Ecole Management	HOUVENAGHEL	Romane		1			
GR	PRESENT	JS10	Université de Savoie USMB	GOETGHELUCK	JEAN MICHEL		1			
LY	PRESENT	MA5E	UDL - ASC ISARA LYON	LEGENDRE	PHILIPPE	1				
LY	PRESENT	MA5E	UDL - ASC ISARA LYON	LEGENDRE	PHILIPPE		1			
LY	PRESENT	MA5E	UDL - ASC ISARA LYON	BERNARD	NICOLAS	1				
LY	PRESENT	MA5E	UDL - ASC ISARA LYON	NICOLAS	BAPTISTE	1				
LY	PRESENT	MA4E	UDL - ASU ESA BRON	OZOUF	ELVIS		1			
LY	PRESENT	MA4E	UDL - ASU ESA BRON	BOURBON	JEAN CHRISTOPHE	1				
						11	5			

Fait à Lyon, le 15/12/2022

Philippe LEGENDRE
Président LAURASU



Jean Michel GOETGHELUCK
Trésorier LAURASU



Villeurbanne le 17 JANVIER 2023